

Précautions spécial Covid-19 – Camping Ametza

Votre sécurité est notre priorité.

Ce document contient toutes les mesures spécifiques liées au risque Covid-19.

Parmi ces mesures, nous avons privilégié l'espace en limitant les emplacements à un sur deux, privatisé les sanitaires en attribuant à chaque emplacement une douche, un lavabo, un WC, un bac linge-vaisselle, et mis en place un protocole de nettoyage et désinfection spécifique pour les hébergements et chaque espace commun.

Réservation :

- Lors de votre réservation nous vous invitons à lire attentivement les Conditions Générales de Vente et le règlement intérieur que nous avons adaptés à la situation exceptionnelle, avant de les accepter.
- Suite à votre réservation, il vous sera envoyé un mail avec un lien de téléchargement de l'application COOL'N CAMP. Cette application sera indispensable afin de nous informer de votre heure d'arrivée. Vous y trouverez toutes les informations concernant notre camping, horaires, prestations, animations. Vous aurez également accès à l'Ametza pass et nos partenaires, à Un jour avec Ametza pour préparer vos vacances et découvrir le Pays basque.

Arrivée :

- Pour éviter le temps d'attente et les risques d'affluence à l'entrée du camping, nous conviendrons ensemble d'une heure d'arrivée par mail ou via l'application Cool'n Camp. En cas de contretemps il sera important de nous avertir, les arrivées se faisant pendant les heures d'ouverture du bureau.
- Nous vous demandons de finaliser une réservation au moins 24h avant votre arrivée sur notre site www.camping-ametza.com.
- Le stationnement dans l'enceinte du camping ne sera pas autorisé avant l'heure prévue d'arrivée
- Nous vous remettons lors de votre arrivée tous les documents (brochure, plans, Ametza pass, code Wifi...) qui vous seront utiles lors de votre séjour.

Départ :

- Pour procéder aux formalités de départ et échelonner la présence des clients au bureau d'accueil, nous vous demandons, 48h à l'avance, de prendre rendez-vous via l'application Cool'n Camp ou par téléphone.
- En quittant votre hébergement nettoyé selon les modalités de votre contrat de location, nous vous demandons de laisser les fenêtres ouvertes pour une bonne aération. Un nettoyage-désinfection adapté au risque Covid-19 sera réalisé par nos soins. L'état des lieux ne se fera qu'après ce protocole afin de garantir un maximum de sécurité. Le dossier de caution sera clôturé sans débit, sous réserve de détériorations ou complément de nettoyage, dans un délai de 7 jours.
- Les règlements des séjours par CB et chèques vacances seront à privilégier.

Afin de préserver votre sécurité et votre santé comme celles de notre personnel, les règles sanitaires (distanciation physique, nettoyage des mains, gestes de protection...) seront à respecter dans l'enceinte du camping, et affichées dans les différents espaces, bureau d'accueil, sanitaires, terrains de jeux...

MAI 2020

Le Bureau d'accueil :

- Une seule personne sera accueillie à l'accueil, l'attente sera organisée à l'extérieur. Nous vous conseillons de privilégier les demandes de renseignement par téléphone et via l'application Cool'n Camp.
- En entrant dans le bureau d'accueil, vous devrez porter un masque et utiliser le distributeur de solution hydro-alcoolique mis à votre disposition.
- Pendant toute la saison, le bureau d'accueil sera nettoyé et désinfecté de 14h à 15h et sera fermé à 20h.

Les sanitaires :

- Une douche, un lavabo, un WC et un bac Linge/Vaisselle seront affectés et privatisés à chaque emplacement. Nous vous demandons d'utiliser strictement les cabines/bac qui vous auront été attribués sur toute la durée de votre séjour. Un pass par famille sera fourni. Une caution par CB sera demandée.
- Les bâtiments sanitaires sont réservés exclusivement à notre clientèle Emplacement.
- Un protocole de nettoyage-désinfection adapté au risque Covid-19 sera réalisé par nos soins dans tous les bâtiments sanitaires.
- Les bâtiments sanitaires sont nettoyés de 6h à 10h et de 15h à 18h. Pour appliquer le protocole de désinfection mis en place l'accès aux douches et lavabos sera limité entre 6h et 8h et entre 15h et 17h.
- En entrant dans les sanitaires, nous vous demandons de porter un masque, si la distanciation physique ne peut être respectée, et tongs ou claquettes.

Le parking :

- Le parking à l'entrée du camping sera dédié aux véhicules du personnel et des intervenants extérieurs.
- Votre véhicule sera garé sur l'emplacement réservé.

La piscine :

- Afin de respecter les règles de distanciation physique l'accès à la piscine sera régulé selon les directives gouvernementales.
- A ce jour, les bouées, ballons ou jeux divers seront interdits.
- Les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés.

Les espaces jeux :

- Afin de respecter les règles de distanciation physique l'accès aux aires de jeux sera sur réservation.
- Nous vous conseillons d'apporter votre propre matériel de jeu (raquettes, ballons...).
- Salle télé, bibliothèque et club enfant ne seront pas autorisés en accès libre pendant toute la période de risque sanitaire lié au Covid-19.

Les animations

- Le programme des animations et activités sera adapté aux mesures sanitaires définies par les Directives du Gouvernement.
- Suivez les informations et les horaires sur l'application **Cool'n Camp**.

Restaurant / Epicerie :

- La vente à emporter sera privilégiée.
- Vous pourrez consulter les cartes et menus sur place et sur l'application Cool'n Camp.

Malgré toutes ces précautions liées au Covid-19, qui n'ont d'autre but que de préserver votre santé et votre sécurité, nous vous accompagnerons et mettrons tout en œuvre pour que vous passiez de très belles vacances.

L'équipe du Camping AMETZA

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU CAMPING AMETZA

Le respect des règles sanitaires, distanciation physique, utilisation de gel hydro-alcoolique ou savon, gestes de protection, est obligatoire dans toute l'enceinte du camping afin de préserver la sécurité et la santé de nos clients comme du personnel du Camping.

Spécial Covid-19 :

- Toute modification de contrat (dates, nombre de personnes, voitures) devra être signalée au moins 48h à l'avance par mail et autorisée par la Direction avant votre arrivée sur le terrain.

La location d'un emplacement ou d'un hébergement implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

Le camping propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements et emplacements sont spécialement conçus à cet effet. Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ces principes, ou chercherait à les détourner.

Toute réservation est nominative et ne peut être cédée en aucun cas.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

De même, la Direction du Camping se réserve le droit de refuser l'accès à un emplacement ou une location si une ou plusieurs des présentes conditions générales de vente ne sont pas respectées à l'arrivée.

I. EMPLACEMENT - LOCATION

Définition des différentes périodes: se référer à la grille des tarifs.

1. Emplacement de camping :

Spécial Covid-19 :

- Afin d'échelonner les arrivées, une heure approximative d'arrivée sera validée avec vous par mail ou via l'application Cool'n Camp.

- Aucune arrivée sans réservation ne se fera en dehors des heures d'ouverture du bureau.

- Le stationnement dans l'enceinte du camping ne sera pas autorisé avant l'heure prévue d'arrivée (à partir de 14h).

- Pendant le séjour chaque véhicule devra être garé sur son emplacement réservé.

- Pour la sécurité et la santé de nos clients, à chaque emplacement occupé seront affectés et privatisés une douche, un lavabo, un WC et un bac Linge/Vaisselle. Nous vous demandons d'utiliser strictement les cabine/bac qui vous aurons été attribués sur toute la durée de votre séjour. Un pass par famille sera fourni, une caution sera demandée, empreinte CB privilégiée.

-Les douches et lavabos seront fermés de 6h à 8h et de 15h à 17h pour nettoyage et désinfection, et de 22h à 6h.

-Les ports du masque et tongs/claquettes sont obligatoires dans les sanitaires.

-L'emplacement est prévu pour un maximum de 6 personnes, **1 seul véhicule impérativement garé sur emplacement réservé**, une tente, caravane ou camping-car. Tout véhicule supplémentaire stationné dans l'enceinte du Camping devra être signalé, enregistré et sera facturé selon le tarif en vigueur.

-Prix de l'emplacement : Le prix indiqué est le montant par nuit d'occupation pour 2 personnes. Les emplacements sont

disponibles à partir de 14h le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 12h le jour du départ.

Sont inclus dans le prix l'accès aux sanitaires, aux animations et aux infrastructures d'accueil.

-Suppléments : les personnes (adultes ou enfants) ou éléments supplémentaires présents sur l'emplacement (électricité, etc.) font l'objet d'un coût journalier additionnel.

-L'attribution des emplacements est réalisée sans distinction dans l'ordre d'enregistrement des réservations. La Direction se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'emplacement à l'arrivée du client.

Heure d'arrivée : à partir de 14h

Heure de départ : jusqu'à 12h

-En période de Hors-saison et selon les disponibilités nous proposons une option de Late Check-out: voir grille des tarifs, nous consulter.

2. Campétoile :

Spécial Covid-19 :

- Afin d'échelonner les arrivées, une heure approximative d'arrivée sera validée avec vous par mail ou via l'application Cool'n Camp.

- Aucune arrivée sans réservation ne se fera en dehors des heures d'ouverture du bureau.

- Le stationnement dans l'enceinte du camping ne sera pas autorisé avant l'heure prévue d'arrivée (à partir de 14h).

- Pendant le séjour chaque véhicule devra être garé sur son emplacement réservé.

- Pour la sécurité et la santé de nos clients, à chaque emplacement occupé seront affectés et privatisés une douche, un lavabo, un WC et un bac Linge/Vaisselle. Nous vous demandons d'utiliser strictement les cabine/bac qui vous aurons été attribués sur toute la durée de votre séjour. Un pass par famille sera fourni, une caution sera demandée, empreinte CB privilégiée.

-Les douches et lavabos seront fermés de 6h à 8h et de 15h à 17h pour nettoyage et désinfection, et de 22h à 6h.

-Les ports du masque et tongs/claquettes sont obligatoires dans les sanitaires.

-Le Campétoile est prévu pour 2 ou 4 personnes maximum. Aucune tente ni véhicule ne seront acceptés sur la parcelle.

Tout véhicule stationné dans l'enceinte du Camping devra être signalé, enregistré et sera facturé selon le tarif en vigueur.

-Prix du Campétoile : Le prix indiqué est le montant par nuit d'occupation pour 2 et 4 personnes. Les campétoiles sont disponibles à partir de 14h le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 12h le jour du départ. Sont inclus dans le prix l'accès aux sanitaires, aux animations et aux infrastructures d'accueil.

-Pour des raisons de sécurité, il est interdit de fumer dans le Campétoile. Les animaux y sont également interdits.

-Une caution de 50€ sera demandée à l'arrivée et sera restituée au départ après l'état des lieux sous réserve de détériorations.

Heure d'arrivée : à partir de 14h

Heure de départ : jusqu'à 12h

-En période de Hors-saison et selon les disponibilités nous proposons une option de Late Check-out: voir grille des tarifs, nous consulter.

3. Hébergements (mobil-homes, chalets, coco sweets)

-Les hébergements ont une capacité de 2 à 6 personnes (enfants et bébés inclus). **1 seul véhicule stationne impérativement sur la place de parking attenante au mobil-home.**

-Les tentes ne sont pas autorisées sur les emplacements locatifs d'hébergement.

-Le camping se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

-Les animaux ne sont pas acceptés dans les hébergements.

-Par respect pour les utilisateurs et pour des raisons de sécurité il est strictement interdit de fumer dans les hébergements.

-Une caution de 200€ est demandée à l'arrivée et sera restituée au départ après l'état des lieux sous réserve de détériorations ou complément de nettoyage si la propreté est jugée insuffisante par le responsable, selon tarif affiché à la réception (forfait ménage).

Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

-Chaque nuitée de séjour non utilisée (absence, retard, départ anticipé...) sera à la charge du client. En l'absence d'un message justificatif, la location deviendra disponible 48h après la date d'arrivée mentionnée sur le bon de séjour. Le montant de la location sera acquis au camping.

Heure d'arrivée : à partir de 15h

Heure de départ : jusqu'à 10h

-En période de Hors-saison et selon les disponibilités nous proposons une option de Late Check-out: voir grille des tarifs, nous consulter.

Conditions d'arrivée :

Spécial Covid-19 :

- Afin d'échelonner les arrivées, une heure approximative d'arrivée sera validée avec vous par mail ou via l'application Cool'n Camp.

- Aucune arrivée sans réservation ne se fera en dehors des heures d'ouverture du bureau (9h-14h/15h-20h en pleine saison)

- Le stationnement dans l'enceinte du camping ne sera pas autorisé avant l'heure prévue d'arrivée (à partir de 15h).

- La caution par empreinte carte bancaire sera privilégiée.

-Le client fera l'inventaire et l'état des lieux de la location sur l'application **Cool'n Camp** au plus tard 24 h après son arrivée. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en considération.

-Tout problème devra être rapidement signalé. La Direction ou l'équipe d'entretien interviendra dans les plus brefs délais. A défaut, aucune réclamation ne sera acceptée.

Conditions de départ :

Spécial Covid-19 :

-Il est nécessaire de prendre rendez-vous au moins 48h à l'avance pour la remise des clefs (avant 10h).

Au départ, l'inventaire et l'état des lieux seront faits par nos soins le jour du départ. Pour tout départ avant 8h, le dossier de caution par carte bancaire sera clôturé sans débit, sous réserve de détériorations ou complément de nettoyage, dans un délai de 7 jours après l'état des lieux.

Etat des lieux :

Spécial Covid-19 :

- En libérant votre hébergement, nous vous demandons de laisser les fenêtres ouvertes pour une bonne aération.

- Un protocole de désinfection adapté sera réalisé par nos soins après votre départ du mobil-home.

- L'état des lieux ne se fera qu'après désinfection du mobil-home afin de garantir un maximum de sécurité.

- Après l'état des lieux, le dossier de caution sera clôturé sans débit, sous réserve de détériorations ou complément de nettoyage, dans un délai de 7 jours.

Le nettoyage de votre logement est à votre charge. Il doit être remis dans un état de propreté identique à celui que vous avez trouvé à votre arrivée :

-Vaisselle nettoyée et rangée ; réfrigérateur dégivré et nettoyé ; électro-ménagers nettoyés ; cuisine, sanitaires et toilettes propres.

Si tel n'est pas le cas, un forfait de 75 € sera retenu sur le montant de la caution.

- Si vous avez choisi l'option ménage, il faudra tout de même dégivrer le réfrigérateur, laver et ranger les ustensiles et batterie de cuisine, balayer le sol (car non compris dans cette option)

II. MODALITES DE RESERVATION ET DE PAIEMENT

I.1. Emplacement et Campétoile

-La réservation sera définitive qu'après réception du bon de commande dûment complété accompagné d'un versement de 80€ correspondant à 60€ d'acompte et à 20€ de frais de dossier et après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne. Le solde devra être réglé à l'arrivée.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ anticipé.

I.2. Hébergement

-La réservation sera définitive qu'après réception du bon de commande dûment complété accompagné d'un versement de 25% du montant du séjour et après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

Le solde devra être réglé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée au camping, comme stipulé sur la demande de règlement. En cas de réservation moins de 30 jours avant le début du séjour, le règlement total du dossier sera demandé à la réservation. Tout défaut de paiement dans les délais entraînera l'annulation pure et simple du séjour.

I.3. Modes de paiement

Spécial Covid-19 :

Le paiement par CB est privilégié.

Les modes de paiement acceptés sont carte bancaire, virement, chèque vacances et espèces.

I.4. Taxes de séjour

Spécial COVID-19 :

Afin d'échelonner la présence des clients au bureau d'accueil, vous prendrez rendez-vous au moins 48h à l'avance pour le règlement de votre taxe de séjour.

Le client devra s'acquitter de la taxe de séjour en vigueur.

III. ANNULATION

L'assurance Annulation est fortement conseillée : le prix correspond à 2,7% du montant du séjour (hors frais de réservation et taxes de séjour).

-Annulation du séjour par vous-même AVANT votre arrivée : Si le client n'a pas souscrit d'Assurance Annulation, aucun remboursement ne sera consenti.

-Annulation du séjour par le Camping Ametza AVANT votre arrivée : En cas de force majeure, la direction se réserve le droit d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité. Le remboursement intégral des sommes déjà versées sera effectué.

- La garantie Annulation cesse ses effets dès le début du séjour.

VI. ACTIVITÉS ET ANIMATIONS

Spécial Covid-19 :

- Le programme des animations et activités sera adapté aux mesures sanitaires définies par les Directives du Gouvernement.

- Suivez les informations et les horaires sur l'application Cool'n Camp

Toute activité ou animation, gratuite ou payante (piscine, salle de jeux, terrain multisports, animations sportives, animations ados/adultes, club enfants) mentionnée dans le programme du camping peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre séjour sur le site. A ce titre, notre responsabilité ne saurait être engagée.

V. DROIT A L'IMAGE

Lors de votre séjour vous êtes susceptibles d'être pris en photo ou filmés sur notre site. Nous pouvons éventuellement utiliser ces photos à but commercial ou publicitaire sauf si vous signalez par écrit à la réception dès votre arrivée votre opposition à cette pratique.

VI. REGLEMENT INTERIEUR

Spécial COVID-19 :

Certaines modifications ont été apportées au règlement intérieur. Nous vous conseillons de le lire attentivement.

-Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur de l'établissement. Il est consultable sur notre site Internet dans l'onglet « Documents Séjour », sur l'application Cool'n Camp et est également disponible à l'accueil du Camping.

-Le port du bracelet est obligatoire pendant toute la durée de votre séjour.

VII. WIFI

La connexion Wifi est offerte par le Camping Ametza.

La connexion est limitée à 1/2h et doit être réinitialisée passé ce délai. Il est accepté un maximum de 2 appareils en simultanée par emplacement.

Le débit est limité. La fibre est installée sur tout le terrain cependant les téléchargements lourds comme vidéo/musique ou logiciels sont déconseillés.

Les Mobil-home Grand Confort sont équipés de leur propre connexion Wifi, indépendante.

Nous ne sommes pas responsables de coupures opérateurs ou de problèmes réseau.

Les statistiques et les visites des utilisateurs sont enregistrées et peuvent être renseignées aux autorités concernées à leur demande.

VIII. ANIMAUX

Les animaux ne sont pas acceptés dans les locations d'hébergements.

Les chiens et les chats ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés seuls même enfermés, en l'absence de leurs maîtres, qui en sont civilement responsables.

Les chiens classés dans la catégorie 1 et 2 de la loi du 6 Janvier 1999 sont strictement interdits (ex : chiens d'attaque, de garde ou de défense : type « pit-bull », Rottweiler, etc.). Tout animal devra être tenu en laisse sur l'emplacement et ne peut être laissé seul. Il ne doit pas être bruyant, ni gênant, ni menaçant pour les voisins.

Il devra être tenu en bon état sanitaire et à jour des vaccinations obligatoires. La présentation du carnet de santé sur lequel sont indiqués l'identification de l'animal par tatouage ou autre moyen agréé (Arrêté du 30 juin 1992) et la vaccination antirabique en cours de validité (Arrêté du 22 janvier 1985) est obligatoire.

IX. ASSURANCE

Le client devra être couvert par une assurance responsabilité civile pour couvrir les dégâts éventuels. La direction dégage toute responsabilité en cas de vol, incendie ou autres sinistres.

X. LITIGE

Les versions en langues étrangères sont des traductions aussi fidèles que possible de la version française. Cependant, en cas de conflit, seule la version française prévaudra.

En cas de litige et après avoir saisi la Direction de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont :

Médiation 64 - 06.78.15.57.18

69 Boulevard de la Mer – 64700 HENDAYE

Les tribunaux de Bayonne sont seuls compétents en cas de litige.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CAMPING AMETZA

CONDITIONS GÉNÉRALES

(Actualisation Mai 2020)

Le fait de séjourner sur le terrain de camping implique l'acceptation des dispositions des conditions générales de ventes et du présent règlement modifiés en raison du Covid 19, et l'engagement de s'y conformer.

1. Conditions d'admission et de séjour

Spécial Covid-19 :

- Toutes les précautions devront être prises et appliquées dans toute l'enceinte du Camping pour respecter les directives du gouvernement rappelées en annexe : distanciation physique et gestes de protection (gestes barrières).

- Le port du masque est obligatoire lorsque le maintien des distances physiques ne peut être respecté, et dans les lieux suivants :

- *Le bureau d'accueil*
- *L'épicerie / bar-restaurant*
- *Sanitaires / WC*
- *Laverie*
- *Les espaces de jeux (enfant, multisports, tennis)*

- Les rassemblements de plus de 10 personnes ne sont pas autorisés.

- Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure dans l'enceinte du camping.

- Pour limiter le nombre de personnes au bureau, nous demandons de favoriser les échanges via l'application Cool'n Camp, par messagerie électronique ou par téléphone.

- Les horaires d'arrivée et de départ auront été validés avec vous afin d'éviter les temps d'attente et les rassemblements de personnes. Nous vous demandons de les respecter autant que possible et de nous avertir en cas de modification de votre part.

- Toute modification de contrat (dates, nombre de personnes, voitures) devra être signalée par mail et autorisée avant votre arrivée sur le terrain.

Pour être admis à pénétrer, à s'installer ou séjourner sur un terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant. Ce dernier a pour obligation de veiller à la bonne tenue et au bon ordre du terrain de camping ainsi qu'au respect de l'application du présent règlement intérieur.

Le port du bracelet « Ametza » est obligatoire pour chaque campeur (adulte et enfant) pendant toute la durée de son séjour.

Nul ne peut y élire domicile.

1. Formalités de police

Toute personne devant séjourner au moins une nuit dans le terrain de camping doit au préalable présenter au gestionnaire ou son représentant une pièce d'identité.

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne seront pas admis.

En application de l'article R. 611-35 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, le gestionnaire est tenu de faire remplir et signer par le client de nationalité étrangère, dès son arrivée, une fiche individuelle de police. Elle doit mentionner notamment :

- 1° Le nom et les prénoms ;
- 2° La date et le lieu de naissance ;
- 3° La nationalité ;
- 4° Le domicile habituel.

Les enfants âgés de moins de 15 ans peuvent figurer sur la fiche de l'un des parents.

2. Installation - Accueil

Spécial Covid-19 – Modalités d'arrivée :

- Afin d'échelonner les arrivées, une heure approximative d'arrivée sera validée avec vous par mail ou via l'application Cool'n Camp.

- Il ne sera pas autorisé le stationnement dans l'enceinte du camping avant l'heure prévue d'arrivée (14h pour les emplacements et 15h pour les mobilhomes)

L'hébergement de plein air et le matériel y afférent doivent être installés à l'emplacement indiqué conformément aux directives données par le gestionnaire ou son représentant.

Le bureau d'accueil est ouvert :

- Juillet-Août : de 9h-14h / 15h-20h

- Hors saison : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Les conditions accès au bureau sont les suivantes :

- Masque obligatoire

- Une personne / famille

- Gel hydro alcoolique à disposition

Un système de collecte et de traitement des réclamations est tenu à la disposition des clients *via l'Application Cool'Camp.*

3. Affichage

Spécial Covid-19:

-Le règlement intérieur spécifique au Covid-19 est téléchargeable sur l'application Cool'n Camp, et sur le site internet : www.camping-ametza.com.

Le présent règlement intérieur est affiché à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil. Il est téléchargeable sur le site www.camping-ametza.com.

Les prix des différentes prestations sont communiqués aux clients dans les conditions fixées par arrêté du Ministre chargé de la consommation et consultables à l'accueil.

4. Redevances

Spécial Covid-19 :

Voir les conditions générales de vente

Paiement : Nous vous demandons de privilégier les paiements par carte bancaire ou chèques vacances.

Les redevances des séjours réservés par contrat seront à payer selon les termes du contrat signé.

Les usagers du terrain de camping seront tenus au règlement du solde du séjour le jour d'arrivée (cartes bancaires, espèces, chèques vacances). Les locataires de mobil-homes et chalets régleront le solde du séjour 1 mois avant la date d'arrivée.

5. Modalités de départ

Spécial Covid-19 :

-Les clients sont invités à prendre rendez-vous par téléphone ou via l'application Cool'n Camp au moins 48h à l'avance afin d'échelonner la présence des clients au bureau d'accueil : paiement du séjour et taxes de séjour, caution, remise des passes.

Les clients ayant l'intention de partir avant l'heure d'ouverture du bureau d'accueil doivent effectuer la veille de leur départ le paiement de leur séjour.

6. Bruit et silence

Les usagers du camping sont instamment priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins.

Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possible.

Les visiteurs qui entrent dans le camping en cyclomoteurs et scooters sont priés d'arrêter le moteur à l'entrée du camping entre 22h et 10h pour le respect d'autrui.

Le gestionnaire assure la tranquillité de ses clients en fixant des horaires pendant lesquels le silence doit être total : entre 24h et 6h.

7. Visiteurs

Spécial Covid-19 :

- Parce que la sécurité de nos vacanciers est notre priorité, aucun visiteur ou invité ne sera admis au sein du camping Ametza.

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent.

Le client peut recevoir un ou des visiteurs à l'accueil. **Les voitures des visiteurs sont interdites dans le terrain de camping.**

Les prestations et installations des terrains de camping sont accessibles aux visiteurs. Toutefois, l'utilisation de ces équipements est payante selon un tarif qui fait l'objet d'un affichage à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil.

8. Animaux

Les chiens et les chats ne doivent jamais être laissés en liberté dans l'enceinte du terrain de camping. Ils ne doivent pas être laissés seuls, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres, qui en sont civilement responsables.

Les chiens classés dans la catégorie 1 et 2 de la loi du 6 Janvier 1999 sont strictement interdits (ex : chiens d'attaque, de garde ou de défense : type « pit-bull », Rottweiler, etc.). Tout animal devra être tenu en laisse sur l'emplacement et ne peut être laissé seul. Il ne doit pas être bruyant, ni gênant, ni menaçant pour les voisins.

Il devra être tenu en bon état sanitaire et à jour des vaccinations obligatoires. La présentation du carnet de vaccinations sur lequel est indiqué l'identification de l'animal par tatouage ou autre moyen agréé (Arrêté du 30 juin 1992) et la vaccination antirabique en cours de validité (Arrêté du 22 janvier 1985) sont obligatoires.

9. Circulation et stationnement des véhicules

Spécial COVID-19 :

-Aucun véhicule ne pourra stationner sur le parking de l'accueil du Camping.

-Le stationnement au sein du Camping ne sera pas autorisé avant l'heure d'arrivée prévue.

-Les véhicules doivent impérativement être stationnés sur l'emplacement réservé.

-Le parking à l'entrée du camping sera réservé pour le personnel du Camping et les intervenants extérieurs.

-Le portail principal d'entrée du camping et les barrières seront fermées de minuit à 6h, les véhicules stationneront à l'extérieur du camping.

A l'intérieur du terrain de camping, les véhicules doivent rouler à une vitesse limitée à 10km/h avec priorité au sens descendant.

La circulation est interdite de 24h à 6h. Ne peuvent circuler dans le terrain de camping que les véhicules qui appartiennent aux campeurs y séjournant. Le véhicule doit obligatoirement stationner sur l'emplacement prévu à cet effet. Le stationnement est autorisé sur l'emplacement camping ou mobil-home loué, à la limite d'un seul véhicule. Tout véhicule supplémentaire sera facturé.

Le stationnement est strictement interdit sur les emplacements des autres locataires et ne doit pas entraver la circulation ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants.

Les interdictions de stationner doivent être respectées.

10. Tenue et aspect des installations

Spécial Covid-19 :

-Il est important de respecter les consignes affichées dans chaque espace du Camping.

-Les installations sanitaires sont privatisées ; une douche/ lavabo/ WC / bac vaisselle-linge seront mis à disposition de chaque emplacement.

-Les sanitaires sont réservés exclusivement aux clients d'emplacement ou d'installation non-autonome.

-Pour les déchets COVID-19 (masques, gants, lingettes, mouchoirs) pouvant présenter un risque de contamination, nous vous prions de suivre les directives du gouvernement rappelées en annexe de ce document.

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du terrain de camping et de ses installations, notamment sanitaires.

Il est interdit de jeter des eaux usées sur le sol ou dans les caniveaux. Le lavage est interdit en dehors des bacs prévus à cet usage. Des machines à laver et à sécher sont à votre disposition dans la laverie (vente de jetons à l'accueil).

Les clients doivent vider les eaux usées dans les installations prévues à cet effet.

La direction du Camping est engagée pour la protection de l'environnement, elle met à votre disposition des poubelles de tri sélectif à l'entrée du Camping. Vous êtes priés de réaliser le tri de vos déchets et d'utiliser les poubelles prévues à cet effet.

Les ordures ménagères triées, les déchets de toute nature, les papiers, doivent être déposés dans les poubelles de tri sélectif. Les clients s'engagent à ne déposer aucun encombrant dans l'espace bennes à ordures. Pour rappel : Déchetterie - Chemin Chacamartegia – 64700 HENDAYE.

L'étendage du linge sera toléré sur les emplacements à la stricte condition qu'il soit discret et ne gêne pas les usagers, il ne devra jamais être fait à partir des arbres.

Les plantations et les décorations florales doivent être respectées. Il est interdit de planter des clous dans les arbres, de couper des branches, de faire des plantations.

Il n'est pas permis de délimiter l'emplacement d'une installation par des moyens personnels, ni de creuser le sol.

Toute réparation de dégradation commise à la végétation, aux clôtures, au terrain ou aux installations du terrain de camping sera à la charge de son auteur.

L'emplacement qui aura été utilisé durant le séjour devra être maintenu dans l'état dans lequel le campeur l'a trouvé à son entrée dans les lieux.

11. Sécurité/Assurance

12.1. Incendie

Les feux ouverts (bois, charbon, etc.) sont rigoureusement interdits. Seuls sont autorisés les barbecues à charbon.

Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans des conditions dangereuses.

En cas d'incendie, aviser immédiatement la direction. Les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité. Une trousse de secours de première urgence se trouve au bureau d'accueil.

Dans les Mobil-homes des CE et des particuliers, l'extincteur est obligatoire (à jour et révisé).

12.2. Vol

La direction est responsable des objets déposés au bureau et a une obligation générale de surveillance du terrain de camping.

Le campeur garde la responsabilité de sa propre installation et doit signaler au responsable la présence de toute personne suspecte. Bien que le gardiennage soit assuré en haute saison tous les jours, pour éviter les vols intempestifs, les usagers du terrain de camping sont invités à prendre les précautions habituelles (fermeture, attache, cadenas, anti-vol) pour la sauvegarde de leur matériel durant toute la durée du séjour.

Ne pas laisser vos objets personnels sans surveillance dans l'enceinte du Camping.

12.3. Précaution Enfants

Spécial COVID-19 :

-Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés par une personne majeure dans l'enceinte du camping.

Les voies de circulation du Camping ne sont pas un terrain de jeu. Le port du casque est obligatoire pour les enfants en vélo, trottinette ou autres et doivent être vigilants et attentifs aux véhicules qui circulent dans l'enceinte du Camping. A tout moment les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

12.4. Assurance

Le client doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile pour couvrir les dégâts éventuels. La direction dégage toute responsabilité en cas de vol, incendie ou autres sinistres.

12. Jeux

Spécial Covid-19 :

- Afin de répondre aux exigences des directives du gouvernement, l'accès aux aires de jeux sera limité Les modalités seront décrites dans l'application Cool'n Camp et affichées sur les aires.

Aucun jeu violent ou gênant ne peut être organisé à proximité des installations. La salle de réunion ne peut être utilisée pour les jeux mouvementés.

Les enfants doivent toujours être sous la surveillance de leurs parents et devront être accompagnés de leurs parents dans l'aire de jeux du Camping.

13. Accès à Internet / WIFI

Spécial COVID-19 :

-L'équipement informatique à disposition au bureau d'accueil ne sera plus accessible.

-La recharge des matériels électriques ne sera plus assurée dans le bureau d'accueil.

La connexion Wifi est offerte par le Camping Ametza. La connexion est limitée à 1/2h et doit être réinitialisée passé ce délai. Il est accepté un maximum de 2 appareils en simultanée par emplacement.

Le débit est limité. La fibre est installée sur tout le terrain cependant les téléchargements lourds comme vidéo/musique ou logiciels sont déconseillés.

Nous ne sommes pas responsables de coupures opérateurs ou de problèmes réseau.

Les statistiques et les visites des utilisateurs sont enregistrées et peuvent être renseignées aux autorités concernées à leur demande.

14. Règlementation de la piscine

Spécial Covid-19 :

- L'accès à la piscine et ses modalités seront définies afin de garantir l'application des directives du gouvernement pour stopper la propagation du virus dans ces lieux spécifiques.

-Suivez les horaires et les informations sur l'application Cool'n Camp.

L'accès à la piscine du camping AMETZA est exclusivement réservé aux clients du camping, elle est surveillée tous les jours de 10h à 20h du 1^{er} juillet au 31 août. Le port du bracelet AMETZA est obligatoire pour accéder à la piscine.

Par mesure d'hygiène, seuls les maillots de bain, boxer de bain et slip de bain sont autorisés pour la baignade. Les plus petits porteront des couches spéciales baignade.

15. Garage mort

Il ne pourra être laissé de matériel non occupé sur le terrain, qu'après accord de la direction et seulement à l'emplacement indiqué. Cette prestation sera payante.

16. Infraction au règlement intérieur

Spécial Covid-19 :

-Pour la sécurité et la santé de tous, il est primordial de respecter le présent Règlement intérieur Spécial Covid-19.

-La direction du Camping Ametza a tout mis en œuvre pour vous assurer un séjour paisible et en toute sécurité.

Dans le cas où un résidant perturberait le séjour des autres usagers ou ne respecterait pas les dispositions du présent règlement intérieur, le gestionnaire ou son représentant pourra oralement ou par écrit, s'il le juge nécessaire, mettre en demeure ce dernier de cesser les troubles.

En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après mise en demeure par le gestionnaire de s'y conformer, celui-ci pourra résilier le contrat. Dans le cadre d'une relation non-contractuelle, le gestionnaire pourra faire quitter les lieux au client sans aucun remboursement possible.

En cas d'infraction pénale, le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre.

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Éviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)



COVID-19



FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER



1

Lave-toi les mains
avec du savon,
très régulièrement.



2

Tousse et éternue
**dans le pli de ton
coudé** ou dans un
mouchoir, et loin
de tes amis.

3

Utilise
**un mouchoir
en papier**
pour
te moucher
et jette-le
à la poubelle.



4

Pour se saluer,
**pas de câlins,
pas de bisous,
pas même
de poignées
de main.**



1 mètre

5

Respecte
une **distance
de 1 mètre**
(2 grands pas)
entre toi et
les autres.



6

Évite de toucher
ton visage (nez,
bouche, yeux).

Si tu es malade, reste à la maison.



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS



**Pour tenir la maladie à distance,
restez toujours à plus d'un mètre
les uns des autres**



**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)

J'ai des symptômes du COVID-19



Je romps l'isolement uniquement en cas de test négatif ou après guérison

Je suis une personne contact d'un cas de COVID-19

Je suis informé par un appel que j'ai été en contact proche avec un malade

J'accède à un test SANS prescription médicale



Je dois aller me faire tester **immédiatement** si je vis avec la personne contaminée, sinon **7 jours après le dernier contact avec la personne malade**.



Je m'isole chez moi (masques, surveillance)



L'Assurance Maladie ou mon médecin m'indiquent le laboratoire le plus proche



Je suis **automatiquement inscrit pour le test**

Jour J



Je me présente au lieu d'examen avec ma carte Vitale et je porte un masque



Un professionnel de santé me fait le test COVID-19

J +1



Je reçois les résultats de mon test COVID-19



Mon test est positif
Je suis porteur du COVID-19



Mon test est négatif
Je ne suis pas porteur du COVID-19



Isolement strict et masque :
Je m'isole chez moi jusqu'à ma guérison complète ou celle de toutes les personnes de mon foyer



L'Assurance Maladie me rappelle pour me donner les recommandations à suivre

LES BONS GESTES FACE AU CORONAVIRUS : OÙ JETER LES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?

COVID-19



Ces déchets doivent être jetés dans un **sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.**



Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être **soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.**



Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le **sac poubelle pour ordures ménagères.**



Ces déchets ne doivent **en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle « jaune »** (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Pour les professionnels de santé et les personnes infectées ou symptomatiques maintenues à domicile : suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestion de vos déchets.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000